



CANADA **MEDIA** FUND | FONDS DES **MÉDIAS** DU CANADA

GROUPE DE DISCUSSION NATIONAL  
Consultation auprès de l'industrie  
Le 21 novembre 2013

@CMF\_FMC

# PROCESSUS DE CONSULTATION

- Les précisions ont été annoncées aux intervenants en août 2013.
- Les mises à jour ont été affichées dans le site Web FMC, y compris tous les documents présentés et ayant fait l'objet de discussions au cours de la consultation.
- Le processus englobe une série de groupes de discussion pancanadiens (la première depuis 2010), des groupes de travail de l'industrie et des comités consultatifs ainsi que des consultations en ligne.
- D'autres réunions ont été tenues à la demande des groupes d'intervenants afin de discuter de questions précises, y compris :
  - l'Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC)
  - l'Alliance Québec Animation
  - des producteurs régionaux de l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM)
  - le Quebec English-Language Production Committee (QEPC)
  - la Writers Guild of Canada

# SOUSSIONS ÉCRITES

- Le FMC a reçu des soumissions écrites des intervenants suivants :
  - Alliance of Aboriginal Media Producers (AAMP)
  - Aboriginal Peoples Television Network (APTN)
  - AQPM
  - Canadian Media Production Association (CMPA)
  - CBC
  - Documentaristes du Canada (DOC)
  - Film Ontario
  - Groupe TVA
  - Interactive Ontario
  - Musique et film Manitoba
  - Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario (SODIMO)
  - Radio-Canada
  - Writers Guild of Canada
  - Ainsi que d'entreprises de production et de particuliers (BattleGoat Studios, Big Day Video Productions, Connections Productions, Innovatebyday, Productions Phare-Est, reFrame Films, Ryan FitzGerald, Smokebomb Entertainment, Sticky Brain Studios et Stitch Media)
- D'autres soumissions provenant d'APFC, de TV5 ainsi que d'un groupe de télédiffuseurs du marché francophone (APTN, Groupe Serdy, Télé-Québec, TV5 et V) sont attendues.

# GROUPES DE DISCUSSION PANCANADIENS

Le FMC a mis sur pied un total de 21 groupes de discussion dans 18 villes, auxquels 535 intervenants ont pris part. Les groupes de discussion cherchaient à rassembler de l'information des intervenants sur les questions stratégiques suivantes liées au mandat :

## Architecture de programme

- Traiter de la pertinence des deux volets de financement distincts.

## Objets du financement du FMC (ou dépenses admissibles)

- Discuter des types d'activités que le FMC doit financer grâce à son budget de programme, notamment le prédéveloppement, le développement, la production, le doublage, la mise en marché et la promotion, la numérisation, l'obtention de droits, etc.

# GROUPES DE DISCUSSION PANCANADIENS

## Contenu canadien — genres et exigences fondamentales

- Déterminer s'il convient d'élargir les genres admissibles et de revoir les exigences fondamentales, et ce, afin d'offrir davantage de souplesse.

## Nouveaux déclencheurs de financement

- Aborder la pertinence d'instaurer de nouveaux déclencheurs, notamment les droits de télédiffuseurs non canadiens ou de distributeurs numériques.

## Diversité des voix créatives

- Traiter du niveau global d'aide au financement actuellement offert pour assurer la diversité, ainsi que des mécanismes utilisés, en vue de saisir les occasions de simplification.

# ARCHITECTURE DE PROGRAMME

- En général, les intervenants étaient d'accord pour dire que le FMC avait atteint avec succès les objectifs stratégiques définis par Patrimoine canadien.
- De nombreux intervenants étaient encore en désaccord avec certains des objectifs stratégiques sous-jacents. Plusieurs arguments exprimés au moment du lancement du FMC ont encore une fois été entendus.
- De nombreux intervenants étaient d'avis que l'orientation stratégique du FMC pourrait être moins normative et qu'il serait approprié que ce dernier jouisse d'une plus grande latitude dans la conception de programmes, et ce, afin de soutenir simplement le meilleur contenu produit au pays, linéaire ou interactif, pour tout type d'écran.

# ARCHITECTURE DE PROGRAMME, VOLET CONVERGENT

## Questions

- L'exigence relative au contenu à valeur ajoutée est-elle la meilleure façon de soutenir la convergence ?
- L'exigence des dépenses minimales de 60 % de l'enveloppe dans des projets assortis d'une composante MN est-elle encore pertinente ?
- Devrait-elle être adaptée par genre ou type de production, à savoir des émissions à épisode unique comparativement à des séries ?
- Le FMC devrait-il songer à considérer d'autres activités ou dépenses pour juger qu'un projet est convergent ?

## ARCHITECTURE DE PROGRAMME, VOLET CONVERGENT

- En général, les intervenants s'entendaient pour dire que les exigences en matière de convergence ont eu des effets favorables — si ce n'est qu'en contribuant à combler les écarts entre les télédiffuseurs et les producteurs d'émissions de télévision, d'une part, et les producteurs de médias numériques, d'autre part.
- Les intervenants reconnaissent que le Canada s'est établi comme chef de file dans la création de contenu convergent et transmédias, et que plusieurs projets ont remporté un vif succès (en particulier auprès de la critique).
- Dans l'ensemble, les intervenants convenaient que, en raison des exigences actuelles, plusieurs projets MN convergents avaient été produits surtout pour satisfaire aux exigences d'admissibilité, avec des budgets très limités, et des attentes de réussite très restreintes.
- Les intervenants étaient tous d'avis que le FMC devrait adopter une méthode plus flexible en matière de convergence, en la soutenant lorsqu'elle convient à un projet et lorsqu'elle contribuerait réellement à faire augmenter l'auditoire et la participation des spectateurs.
- De nombreux intervenants estimaient que les campagnes sur les médias sociaux, les stratégies de deuxième écran et le financement participatif devraient être admissibles pour qu'un projet satisfasse aux exigences de convergence.



# ARCHITECTURE DE PROGRAMME, VOLET EXPÉRIMENTAL

## Questions

- L'innovation doit-elle demeurer le principal critère d'évaluation ?
- L'interactivité doit-elle être une exigence pour tous les projets ?
- Les projets liés aux productions télévisuelles ou cinématographiques demeurent-ils inadmissibles ?
- Le Volet expérimental est-il trop axé sur les jeux ?
- Doit-on ajouter d'autres critères d'admissibilité afin de réduire le nombre de demandes excédentaires ?
- Le processus de jury a-t-il été efficace ?
- Le FMC doit-il continuer à financer des projets à trois étapes différentes ?
- Les contributions maximales par étape sont-elles encore appropriées ?
- L'allocation de fonds destinés au Volet expérimental est-elle encore appropriée ?

## ARCHITECTURE DE PROGRAMME, VOLET EXPÉRIMENTAL

- Les intervenants de MN et de la télévision ont continué à exprimer des opinions divergentes relativement aux allocations de financement appropriées au programme.
- Les intervenants de MN soutenaient résolument le programme et convenaient qu'il avait réussi à faire avancer l'aspect de l'innovation, contribué à la position de premier plan du numérique du Canada et aidé à soutenir la croissance du secteur du jeu indépendant du pays.
- Étant donné la diversité du groupe d'intervenants MN, diverses opinions ont été entendues sur l'exigence en matière d'interactivité, l'importance de l'innovation, la proportion des fonds consacrés aux jeux ainsi que la contribution maximale par projet.

# OBJETS DU FINANCEMENT DU FMC

## Questions

- Y a-t-il d'autres activités ou dépenses que le FMC devrait financer (soit en créant de nouveaux programmes ou mesures incitatives, ou en rendant des dépenses admissibles en vertu de programmes ou de mesures incitatives existants) ?
- Réciproquement, y a-t-il des programmes ou mesures incitatives pour lesquels la FMC devrait réduire l'allocation de financement actuelle ?

## OBJETS DU FINANCEMENT DU FMC

- En ce qui concerne le Volet convergent, parmi les domaines de consensus, citons le financement accru au prédéveloppement (destiné aux producteurs régionaux et non régionaux), aux campagnes dans les médias sociaux et à d'autres initiatives de mise en marché et de promotion de contenus.
- Relativement au Volet expérimental, de nombreux intervenants étaient d'avis que les séries Web linéaires devraient être admissibles.

## Questions

### GENRES

- Est-il encore pertinent que le FMC concentre son soutien uniquement sur les « genres sous-représentés » dans le contexte d'un environnement mondial concurrentiel ?
- En raison du cadre d'attribution de licences par groupe du CRTC et de la politique sur les émissions d'intérêt national, est-il inutile que le FMC établisse des exigences de dépenses des enveloppes par genre ?

### EXIGENCES FONDAMENTALES

- Toutes les exigences fondamentales demeurent-elles également pertinentes dans le contexte d'un environnement mondial concurrentiel ?
- Devrions-nous considérer d'autres exceptions aux exigences fondamentales courantes ?
- Quels sont les principaux risques inhérents à l'accroissement de la souplesse ?

# GENRES ET EXIGENCES FONDAMENTALES

## GENRES

- La vaste majorité des intervenants considérait que le FMC ne devrait pas élargir les genres admissibles et devrait continuer à établir les exigences en matière de dépenses par genre.
- Certains intervenants convenaient que le FMC devrait continuer à financer seulement quatre genres en production, mais créer un fonds de développement de formats.

## EXIGENCES FONDAMENTALES

- La majorité des intervenants étaient d'avis que l'exigence fondamentale n° 1 pourrait être éliminée, mais que les autres devraient être maintenues, avec les exceptions actuelles ou certaines autres.

## Question

- Étant donné les pressions sur les sources de financement de contenu, devrait-on envisager d'autres déclencheurs pour aider au maintien des niveaux de production canadiens ?

# DÉCLENCHEURS DE FINANCEMENT

- Mis à part les télédiffuseurs, en général, les intervenants étaient favorables à l'éventuelle mise en place de déclencheurs autres que les télédiffuseurs (en particulier les intervenants du secteur des documentaires). De nombreux autres croient également que ces entités devraient contribuer à la création de contenu canadien.
- Relativement aux déclencheurs de télédiffusion étrangers, de nombreux intervenants, y compris certains télédiffuseurs, étaient d'avis que le FMC devrait permettre aux droits de diffusion étrangers de contribuer à l'exigence-seuil, mais seulement une minorité était d'accord sur le fait que les licences étrangères seules devraient déclencher du financement du FMC. Le soutien le plus solide à ces propositions provenait des secteurs des documentaires et de l'animation.
- De nombreux intervenants ont proposé que le financement participatif soit reconnu comme déclencheur de financement.



## Questions

- Tous les programmes et toutes les mesures incitatives actuellement en place pour soutenir les projets régionaux sont-ils tous aussi efficaces ?
- Devrait-on considérer de nouvelles méthodes ?

## DIVERSITÉ DES VOIX CRÉATIVES — RÉGIONAL

- Les intervenants étaient généralement d'accord pour dire que, dans l'ensemble, le FMC avait atteint ses cibles régionales (de 35 à 40 % de production de langue anglaise dans les régions).
- Des préoccupations demeurent sur l'accroissement de l'activité de production dans les différentes régions du pays.

### Prédéveloppement et développement

- En général, les intervenants convenaient que le Programme de prédéveloppement régional de langue anglaise répondait à un véritable besoin. Des intervenants ont proposé que l'allocation budgétaire du programme soit augmentée. Des préoccupations au sujet du mécanisme d'allocation selon l'ordre de présentation des demandes ont été soulevées : il a été suggéré d'ajouter d'autres dates limites tout au cours de l'année.

## Production

- La majorité des intervenants ont affirmé que la pondération du facteur régional devrait être maintenue, mais que la Mesure incitative pour la production de langue anglaise devrait faire l'objet d'une révision. Aucun consensus n'a été atteint quant aux moyens.
- Les groupes de discussion mis sur pied dans les trois territoires ont formulé des commentaires similaires : étant donné les difficultés particulières associées à la production dans le Nord, les intervenants considéraient que le FMC devrait modifier sa démarche s'il souhaite développer et soutenir la production de façon significative. Un certain nombre de propositions ont été exprimées.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, les intervenants ont demandé au FMC d'adopter une méthode semblable à celle proposée par les intervenants des territoires, relativement à ce qui est connu sous le nom de « compétences non liées à l'industrie ».

## Questions

- Les programmes actuels visant à soutenir la diversité des voix créatives sont-ils efficaces ?
- Tous ces programmes devraient-ils continuer à utiliser le modèle de financement sélectif ?

# DIVERSITÉ DES VOIX CRÉATIVES

- Les intervenants ont fourni plusieurs propositions dans le contexte des groupes de discussion ou des réunions individuelles, y compris :
  - l'AAMP et APTN sur le Programme autochtone
  - l'APFC, Radio-Canada et des sociétés de production individuelles sur le Programme de production de langue française en milieu minoritaire
  - l'AQPM et le QEPC sur la Mesure incitative pour la production de langue anglaise en milieu minoritaire
  - DOC et la CMPA sur le Programme de documentaires d'auteur de langue anglaise
  - New Tang Dynasty sur le Programme de diversité linguistique

## GROUPES DE TRAVAIL ET COMITÉS CONSULTATIFS

- Les groupes de travail et comités consultatifs ont été chargés d'étudier en profondeur des sujets liés aux programmes. Le FMC a défini les thèmes suivants à des fins de discussion et d'examen :
  - Enveloppes de rendement
  - Aide aux projets documentaires
  - Mécanismes de financement
  - Soutien aux projets régionaux
  - Cadre de mesure du rendement en médias numériques

## ENVELOPPES DE RENDEMENT

- Le groupe de travail a examiné l'évolution du système des ER au fil du temps (en particulier, l'importance accordée au succès auprès de l'auditoire) dans un contexte de regroupement d'entreprises accru dans le secteur de la télédiffusion.
- Des statistiques relatives à la part de l'ensemble des allocations d'ER, recueillies par les grands groupes de sociétés comparativement à celles des petits télédiffuseurs indépendants, ont été fournies. Des options potentielles visant à offrir à ces télédiffuseurs un accès accru ont fait l'objet de discussions, notamment une plus grande souplesse, des pondérations de facteur distinctes ou des allocations de financement séparées.
- Parmi d'autres sujets traités, citons l'adoption d'enveloppes pluriannuelles, les pondérations de facteurs actuelles (en particulier, le traitement des émissions originales en première diffusion comparativement aux rediffusions dans les calculs des ER), la marge de manœuvre et les exigences en matière de convergence.
- Parmi les domaines de consensus, citons les demandes de l'industrie voulant que le FMC annonce à l'avance les changements aux facteurs des ER (idéalement, une année complète) afin que les intervenants puissent adapter leur comportement en conséquence, l'intérêt d'établir des exigences de dépenses des enveloppes par genre et la pertinence des niveaux actuels de la marge de manœuvre.

## ENVELOPPES DE RENDEMENT

- Les intervenants convenaient tous que le FMC devrait adopter une méthode plus flexible envers la convergence, et que les campagnes sur les médias sociaux, les stratégies de deuxième écran ainsi que le financement participatif devraient être admissibles pour qu'un projet satisfasse aux exigences de convergence.
- De nombreux représentants de producteurs ainsi que certains télédiffuseurs ont demandé le retour du facteur des droits de diffusion supérieurs à l'exigence-seuil dans les calculs des ER.
- Certains télédiffuseurs ont soutenu la proposition relatives aux enveloppes pluriannuelles, en tenant compte du fait que cette mesure permettrait d'accroître la prévisibilité relativement à leurs parts de financement des ER, même si la somme agrégée de financement à disposition par les ER variait d'une année à l'autre.
- Plusieurs intervenants ont présenté des soumissions écrites, notamment APTN, l'AQPM, CBC, la CMPA, DOC et Radio-Canada.



- Les discussions au sein du groupe de travail ont porté sur le pourcentage du financement du FMC consacré aux documentaires, la répartition entre les émissions uniques et les séries, le Programme de documentaires d'auteur de langue anglaise, les nouveaux déclencheurs de financement, les exigences de convergence, la définition de documentaire ainsi que le possible élargissement des genres admissibles afin d'inclure les émissions portant sur des modes de vie et les télé-réalités.
- DOC a présenté une proposition exhaustive, qui touche tous les sujets mentionnés ci-dessus.
- La majorité des intervenants considérait que le FMC devrait chercher à élargir ses genres admissibles afin d'inclure les émissions portant sur des modes de vie et les télé-réalités.
- Selon le consensus, le FMC devrait adopter une méthode plus flexible en matière de convergence. Cependant, les intervenants n'étaient pas nécessairement d'accord sur la façon de l'exprimer.

- De nombreux intervenants croient que les émissions uniques devraient être exemptées des exigences de convergence. D'autres ont affirmé que, en raison des règles actuelles, l'accès au financement des composantes MN des émissions uniques est difficile, car les télédiffuseurs concentrent leur financement en MN dans les dramatiques et les émissions pour enfants.
- La majorité des intervenants (y compris certains télédiffuseurs) convenaient que le FMC devrait permettre aux droits de diffusion étrangers de contribuer à l'exigence-seuil dans le genre des documentaires. Seule une minorité d'intervenants étaient d'accord pour dire que les droits de diffusion étrangers seuls ainsi que les distributeurs numériques devraient être en mesure de déclencher du financement du FMC.
- Souvent, les producteurs et les télédiffuseurs de documentaires n'étaient pas d'accord sur plusieurs questions mentionnées ci-dessus, y compris l'importance de soutenir les émissions uniques, la pertinence du Programme de documentaires d'auteur et la définition de documentaire.

# MÉCANISMES DE FINANCEMENT

## Formule de financement

- La majorité des intervenants étaient d'avis que le FMC ne devrait pas modifier sa formule de financement pour la raison que la participation au capital réduit le crédit d'impôt fédéral. Il a été recommandé que le FMC enquête auprès de l'ARC si les avances récupérables (ou des mécanismes semblables) étaient soumises au rajustement .

## Politique de récupération normalisée

- Peu de commentaires ont été fournis; la plupart des intervenants se sont vraisemblablement prononcés sur le maintien du statu quo.
- L'un des représentants du Fonds indépendant de production s'est penché sur une proposition préliminaire présentée pendant la réunion — un télédiffuseur (Groupe TVA) a présenté une proposition voulant que les télédiffuseurs soient autorisés à partager les revenus de récupération en échange des droits de diffusion qu'ils offrent.
- Aucun commentaire n'a été formulé à l'égard des frais admissibles, des commissions ou des frais de distribution.

## Exigences-seuil

- Des propositions ont été entendues au sein du groupe de travail (ainsi que dans plusieurs groupes de discussion) relativement au Programme autochtone, au Programme de production de langue française en milieu minoritaire, aux ER et au Programme de documentaires d'auteur.
- Les représentants de producteurs et certains télédiffuseurs ont demandé le retour du facteur des droits de diffusion supérieurs à l'exigence-seuil dans les calculs des ER.

# MÉCANISMES DE FINANCEMENT

## Enveloppes

- En général, les intervenants apprécient la grande prévisibilité de ce mécanisme, mais plusieurs ont soulevé des préoccupations à l'égard du niveau de concentration des fonds dans un nombre restreint de grands groupes de sociétés. De nombreux petits télédiffuseurs ont demandé au FMC de créer un système distinct.

## Sélectif

- Les discussions au sein du groupe de travail ont permis d'obtenir des commentaires similaires à ceux des groupes de discussion, tel qu'il est décrit dans la diapositive 21.

## Selon l'ordre de présentation des demandes

- Les intervenants reconnaissent l'efficacité administrative de cette méthode, mais ils recommandent de l'utiliser pour les programmes ayant des allocations budgétaires restreintes.
- Relativement aux programmes ayant des allocations budgétaires importantes (p. ex., la MIMNC et la Mesure incitative pour la production de langue anglaise), il a été proposé de modifier le mécanisme (même si aucun consensus n'a été atteint quant aux modifications à apporter) ou d'établir plusieurs dates limites au cours de l'année.

## DÉVELOPPEMENT ET PRODUCTION RÉGIONAUX DE LANGUE ANGLAISE

Les discussions au sein du groupe de travail ont permis d'obtenir des commentaires similaires à ceux des groupes de discussion, tel qu'il est décrit dans les diapositives 18 et 19.

## COMITÉ CONSULTATIF SUR LES MESURES DE PERFORMANCE EN MN

Le Cadre de mesure en MN a été lancé tout récemment, au premier trimestre de 2012, mais de nombreux membres du Comité considéraient que d'importants changements au Cadre étaient déjà nécessaires afin de refléter les tendances de l'industrie.

### Deux points de vue opposés ont été défendus

- Le FMC doit se concentrer sur l'objectif de fournir des données agrégées de base et, par conséquent, d'adopter une méthode unifiée à l'aide d'un nombre minimal de mesures de base applicables à tous les types de contenu et de plateformes.
- Étant donné l'éventail de types et de plateformes de contenu ainsi que la diversité d'outils de rapport actuellement sur le marché, le FMC doit se concentrer sur l'objectif de fournir des rapports ciblés en mettant au point une série de mesures précises, en harmonisation avec celles en usage dans l'industrie.

[www.cmf-fmc.ca](http://www.cmf-fmc.ca)



CMF\_FMC



Canada Media Fund



416 214.4400



[info@cmf-fmc.ca](mailto:info@cmf-fmc.ca)



4-50, Wellington St. E.,  
Toronto (Ontario) M5E 1C8



CANADA MEDIA FUND | FONDS DES MÉDIAS DU CANADA